



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture

Secteur des
sciences exactes
et naturelles

UNESCO

La science

au service du
développement
durable

LES OCÉANS

Une planète, un océan

LA COMMISSION OCÉANOGRAPHIQUE INTERGOUVERNEMENTALE DE L'UNESCO (COI) ŒUVRE POUR FACILITER LA COOPÉRATION INTERNATIONALE ET LA COORDINATION DES PROGRAMMES RELATIFS AUX OBSERVATIONS DE LA MER, À LA RECHERCHE, LA CONSERVATION ET LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT MARIN, L'ATTÉNUATION DES RISQUES, ET LE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS

Historique et objectifs

La COI promeut la coopération internationale et coordonne des programmes dans les domaines de la recherche marine, des services, des systèmes d'observation, de mitigation des risques, et du renforcement des capacités afin de comprendre et de gérer efficacement les ressources des secteurs océaniques et côtiers. En exploitant ces connaissances, la COI vise à améliorer les processus de gouvernance, de gestion, de capacité institutionnelle et décisionnelle de ses Etats-membres vis-à-vis des ressources de la mer et de la variabilité climatique et favoriser ainsi le développement durable de l'environnement marin, en particulier dans les pays en voie développement.

En 2010 la COI célèbre son 50^{ème} anniversaire. Dès 1960, avec l'Expédition internationale de l'océan Indien, la Commission a coordonné et soutenu de nombreux programmes et activités dans le domaine des observations océaniques, des sciences océaniques et de la réduction des risques maritimes.

La COI coordonne l'observation et le contrôle océanique à travers le Système mondial d'observation de l'océan (GOOS) qui vise à développer un réseau unifié fournissant des informations et échangeant des données sur les aspects physiques, chimiques, et biologiques de l'océan. Les gouvernements, l'industrie, les scientifiques et le grand public utilisent cette information pour agir sur les questions liées à la mer.

Le travail de la COI dans les domaines de l'observation et de la science océanique contribue à construire la base des connaissances relatives à la science du changement climatique. La COI soutient le Programme mondial de recherche sur le climat (PMRC) et le programme GOOS de la COI sert de composant océanique au Système mondial d'observation du climat (SMOC) qui soutient le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC).

UNESCO-COI et l'Organisation météorologique mondiale président la Conférence mondiale sur le changement climatique qui vise à rendre systématiquement disponibles, pour un plus grand nombre d'utilisateurs potentiels, les connaissances actuelles sur la science climatique.

La COI coordonne et favorise également l'établissement d'unités régionales intergouvernementales destinées à coordonner les systèmes d'alerte aux tsunamis et réduire les risques potentiels dans les océans Pacifique et Indien, l'Atlantique Nord-Est ainsi que dans les mers Caraïbes et la Méditerranée.



PRINCIPAUX PROGRAMMES ET ACTIVITÉS

1. Protéger les personnes des aléas maritimes, y compris les tsunamis

Après quarante ans d'expérience dans la coordination du Système d'alerte aux tsunamis dans le Pacifique (PTWS), l'UNESCO-COI est à la tête d'un effort mondial qui vise à intégrer dans le cadre d'une stratégie globale de prévention des risques multiples de catastrophes, les systèmes d'alerte aux tsunamis basés au niveau de l'océan. L'unité de la COI pour les tsunamis travaille avec les Etats-membres, conjointement avec d'autres agences des Nations Unies et des ONG, afin d'élaborer une conception et un développement appropriés et durables des systèmes d'alerte aux tsunamis et assurer ainsi une protection adéquate à l'échelle locale, régionale, et mondiale.

Suite au tremblement de terre sous-marin du 26 décembre 2004 et du tsunami qui a suivi, le plus violent de mémoire d'homme, la COI a pris en charge la coordination d'activités et d'actions immédiates pour établir un Système d'alerte aux tsunamis (TWS) dans l'océan Indien. Cette opération a inclus la mise en place d'un système provisoire d'alerte aux tsunamis tandis qu'un service consultatif d'informations aux tsunamis est accessible à travers le Centre d'alerte aux tsunamis dans le Pacifique à Hawaï et l'Office météorologique japonais (JMA).

La COI assiste et donne des conseils aux décideurs et aux gestionnaires pour les aider dans la prévention des risques de tsunamis, de tempêtes et autres aléas côtiers en se concentrant sur la mise en place de mesures propres à renforcer la résistance des communautés côtières vulnérables et leurs infrastructures et pour renforcer l'efficacité de services des écosystèmes.

2. Les systèmes d'observation de l'océan

Le contrôle et l'observation des océans à travers le monde exigent un effort international et une large coopération. La COI gère le Système mondial d'observation de l'océan afin de fournir une approche coordonnée au déploiement de technologies d'observation, à la dissémination rapide et universelle de flux de données et à la transmission d'informations marines pour informer et aider les gestionnaires et les décideurs mais aussi pour améliorer la prise de conscience du grand public sur les changements de nos océans. La Commission technique mixte OMM-COI d'océanographie et de météorologie maritime (CMOM) est un organe intergouvernemental d'experts chargés de coordonner, réglementer et administrer à l'échelle internationale, les systèmes d'observation et de gestion des données en matière d'océanographie et de météorologie maritime. La CMOM fournit des capacités d'observations, de gestion de données et de services qui combinent l'expertise, la technologie et les capacités de renforcement des compétences des communautés météorologiques et océanographiques. Le programme d'Échange international des données et de l'information océanographiques (IODE) améliore la recherche marine de la COI et les programmes de gestion en facilitant l'exploitation, le développement et l'échange de données et d'informations océanographiques entre les États-membres participants. L'IODÉ travaille pour réduire le fossé numérique en formant des spécialistes de l'information marine et en améliorant la capacité des systèmes de données dans les pays en voie de développement, avec un effort particulier pour l'Afrique.

3. Gérer un environnement qui change

Que ce soit à cause de l'augmentation des gaz à effet de serre, de la pollution côtière, de la surpêche, du développement côtier ou de la pression croissante de la population, les océans du monde, les côtes et les écosystèmes marins subissent de grands changements. La COI travaille avec des pays en voie de développement et des pays développés pour contrôler et étudier les changements afin d'aider à la conception de stratégies de réduction et d'atténuation des risques.

La COI soutient le Programme régulier de l'ONU sur l'observation de l'état de l'environnement marin, y compris les aspects socio-économiques. Garder

les océans et les mers du monde sous un contrôle continu en intégrant des informations existantes dans plusieurs domaines aidera à améliorer les réponses des gouvernements nationaux et de la communauté internationale aux changements environnementaux actuels sans précédent.

La gestion marine basée sur des écosystèmes exige une nouvelle génération d'outils de planification spatiale pour permettre aux gestionnaires marins de mettre en place les meilleures politiques. La planification spatiale marine est un processus public d'analyse et d'allocation de la distribution spatiale et temporelle d'activités humaines dans des secteurs marins pour réaliser des objectifs écologiques, économiques et sociaux qui ont été déterminés par un processus politique.

L'importance des océans dans le changement climatique mondial ne peut pas être sous-estimée. Le GOOS contribue directement à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques en tant que composant océanique du Système mondial d'observation du climat. Les programmes scientifiques de la COI soutiennent de nombreuses études sur les impacts du changement climatique, y compris le Projet international de coordination des données sur le carbone océanique (IOCCP). La surface de l'océan absorbe actuellement presque un tiers du CO₂ qui est émis dans l'atmosphère par le biais des activités humaines, y compris l'utilisation de combustible fossile, la déforestation et la production de ciment. L'IOCCP coordonne le contrôle continu et la recherche relative aux effets de l'augmentation des niveaux de CO₂ sur l'acidité future des océans, aux effets de l'acidification sur des organismes se calcifiant, aux taux de croissance du corail, et aux effets du changement climatique dans l'échange de CO₂ entre l'atmosphère et les océans.

Les résultats directs des activités humaines sur les océans et à travers le changement climatique font que la partie bleue de cette planète bleue se réchauffe et perd de l'oxygène. Les sciences océaniques de la COI se concentrent sur l'impact de l'acidification causée par l'augmentation de CO₂ dans l'océan, étudient la prévalence de corail blanchissant en raison de la hausse de température des mers, les changements se produisant au sein de la biodiversité marine, et la prolifération d'algues nuisibles le long des côtes. Évaluer l'ampleur des changements océaniques est la première étape pour aider à

déterminer quelles sont les décisions de gestion à prendre d'urgence.

4. Le renforcement des capacités

La COI développe des capacités d'autonomie telles que la collecte de fond, le développement de l'esprit d'équipe, et les compétences en termes de prise de décisions pour les directeurs des instituts des sciences marines et côtières afin de renforcer les structures scientifiques, légales et institutionnelles. Une attention particulière est portée sur l'Afrique ainsi que sur les zones tropicales et les petits États insulaires en développement où les moyens d'existence dépendent énormément des ressources marines.

Les programmes de la COI relatifs au développement des capacités permettent aux pays en voie de développement d'utiliser durablement leurs ressources côtières et marines en encourageant le développement des capacités d'autonomie. Le manque de développement immédiat des capacités appropriées à la gestion marine et à la recherche aurait pour effet d'augmenter les risques de catastrophes liés aux aléas de l'océan avec des dégâts irréversibles dans les ressources de l'océan, et une perte de ces ressources pour les générations futures. Le taux de dégradation et la perte des ressources océaniques, source de vie, s'accroissent et l'un des plus grands défis de ce siècle sera de développer, au plus vite, des processus efficaces pour protéger et préserver ces ressources. L'approche autonome de la COI pour le renforcement des capacités vise à réduire la dépendance permanente des pays à l'aide extérieure et à les inciter à élaborer des stratégies scientifiques leur permettant de faire face à leurs propres problèmes.

La COI a développé, avec succès, un réseau unique d'instituts de recherche dans toutes les régions du monde avec les scientifiques les plus talentueux au monde. Elle joue un rôle essentiel en interpellant la communauté internationale sur des problèmes extrêmement urgents directement liés à la protection et au développement durable des océans et des zones côtières.

POUR PLUS D'INFORMATIONS, CONTACTER :

Commission océanographique
intergouvernementale
Secteur des sciences exactes et naturelles
UNESCO - 1, rue Miollis
75732 Paris cedex 15 - France
<http://ioc-unesco.org>